

Poitiers, le 21 novembre 2012

**Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**  
Contribution de l'association nationale PROMOSCIENCES  
« Agir pour la réussite de tous les étudiants »

La réussite des étudiants est au cœur de nos préoccupations depuis la création de l'association (1988). Par nos actions (colloques annuels, journées thématiques, ateliers), l'association travaille à partir de constats, d'échanges de bonnes pratiques et formule des préconisations sur des thèmes variés concernant toutes les activités liées à l'enseignement universitaire, organisationnelles et fonctionnelles (les responsabilités et l'élaboration de filières, l'ingénierie pédagogique, les acquis d'apprentissages, l'évaluation –des formations et des acquis des étudiants-, la réussite des étudiants, l'orientation, le lien lycée-université, l'insertion professionnelle, la traduction des diplômes en compétences, le référentiel des tâches des enseignants-chercheurs...), le tout en cohérence avec les missions d'intérêt collectif et les missions de recherche.

Voici quelques points qui alimentent nos discussions de manière récurrente et qui peuvent contribuer aux discussions lors des assises :

***La réussite des étudiants dépend, entre autres, des acquis construits à partir du cursus suivi dans l'enseignement secondaire. La méconnaissance des enseignants d'une part, des programmes du lycée par les uns, et d'autre part, des exigences de l'université par les autres, renforce considérablement le sentiment de difficultés des bacheliers à franchir le palier entre le secondaire et l'enseignement supérieur.***

→ De nombreuses actions menées autour du lien Lycée-Université, en faveur de la lisibilité des contenus, des compétences visées et des approches pédagogiques, existent dans beaucoup d'académies mais ne sont pas suffisamment soutenues et reconnues pour être efficaces et mesurables. Le plus souvent, des incertitudes planent à chaque nouvelle campagne quant au financement d'échanges d'enseignants entre les lycées et l'université et freinent l'enthousiasme des uns et des autres. Ainsi, dans la plupart des cas on se contente, au mieux, de reconduire l'existant alors qu'il faudrait multiplier ces interventions croisées, et **développer une culture partagée de l'enseignement et de la vulgarisation scientifique**. Pourquoi ne pas reconnaître officiellement le temps dédié à ses actions dans les 192 ETD du service d'enseignement, et pourquoi ne pas prévoir un financement fléché, récurrent (avec évaluation) pour des échanges d'enseignants et d'anciens lycéens, entre les lycées et l'université ?

***La réussite des étudiants dépend de leur choix d'orientation. Les conseillers d'orientation sont bien trop peu nombreux pour prétendre être suffisamment efficaces, malgré leur dévouement, auprès des jeunes et de leurs parents. Là encore, la collaboration étroite du secondaire avec le supérieur est primordiale.***

→ Il nous semblerait bien plus pertinent de regrouper les SCUIO et CIO au sein d'une même structure correspondant au bassin territorial du ou des établissements d'enseignement supérieur (suivant les situations locales). La mutualisation des moyens et le partage d'information seraient plus efficaces.

→ Une communication beaucoup plus marquée que celle qui existe actuellement en direction des jeunes filles devrait être engagée, structurée et soutenue afin d'en encourager davantage à s'orienter vers les filières scientifiques.

→ La communication dans les collèges et les lycées sur les formations à l'université devrait être revalorisée et prendre la place qu'elle mérite. L'image de l'université véhiculée par les enseignants et par les parents est souvent fautive, voire négative, faisant référence à ce qu'ils ont eux-mêmes vécu lors de la massification. L'université a changé, les étudiants sont mieux encadrés et bien mieux accompagnés qu'auparavant.

→ Le rôle des filières courtes BAC+2 doit être réaffirmé : permettre enfin à tous d'accéder à une formation courte pour intégrer la vie professionnelle rapidement. Le fait d'avoir autorisé une sélection à l'entrée de ces filières, bénéficiant pourtant de financements conséquents et de taux d'encadrement bien supérieurs aux licences générales, a généré chez les bacheliers généraux des stratégies de contournement de la Licence conduisant bon nombre de bacheliers professionnels et technologiques à s'inscrire par défaut en Licence générale. Ces profils d'étudiants ne sont pas adaptés aux exigences d'abstraction des licences générales et sont inévitablement en échec. La restructuration de l'ensemble des filières post-BAC et le recentrage de leur rôle dans la société permettrait : i) de faire bénéficier des moyens alloués aux filières courtes les étudiants qui en ont vraiment besoin, ii) d'arrêter de « mentir » aux bacheliers professionnels et technologiques à qui l'on prétend qu'ils peuvent réussir en Licence générale (malgré leur profil inadapté et le peu de moyens que nous avons à leur consacrer), iii) d'orienter de manière plus efficace les bacheliers généraux, iv) de diminuer le nombre de décrocheurs, v) de développer la VAE (puisque ceux qui auront une expérience professionnelle après une filière courte pourront reprendre des études de Licence (professionnelle ou générale) ou de Master...), vi) d'arrêter la pression exercée sur les enseignants-chercheurs qui passent beaucoup de temps à résoudre la quadrature du cercle (comment faire réussir, sans moyens conséquents, des étudiants qui ne devraient pas être là !).

***La question de la poursuite d'études est également une source de grande confusion et de perte de confiance vis à vis du LMD et donc de nos formations.***

→ Lors de sa création, il était bien établi que la Licence Professionnelle ne donnait pas lieu à la poursuite d'études en Master, sauf après une période d'activité professionnelle (d'environ 3 ans) permettant ensuite une VAE pour une entrée en Master. Le fait même que de plus en plus d'étudiants diplômés de Licence Professionnelle accèdent directement au Master sans passer par l'expérience professionnelle démontre que soit les Licences Professionnelles en question ne respectent pas la philosophie initiale du diplôme (préparer à une niche de métiers bien identifiés), soit que les Masters d'accueil sont bien trop ciblés (formations tuyaux) et ne jouent pas non plus leur rôle. Une clarification de cette situation est devenue maintenant indispensable et permettrait aux étudiants de faire leur choix de poursuite d'études après le BAC+2 ou le BAC+3 en toute connaissance de cause.

→ L'autre niveau de confusion qui persiste et qui génère beaucoup de tensions au niveau des étudiants et des équipes de pilotage des diplômes, est celui de l'entrée en Master. Cela a un impact direct sur la lisibilité et l'attractivité des formations de Licence. Il est devenu crucial que les textes soient enfin actualisés : que la sélection en Master soit enfin instaurée pour l'entrée en M1 et que les étudiants ne se retrouvent plus bloqués au niveau de l'entrée du M2, surtout si ils sont venus de l'étranger. Ne parlons plus d'années mais de MASTER, pour être en cohérence avec le LMD. Mais cette sélection doit être bien réfléchie, concertée et aménagée de manière à pouvoir orienter les étudiants en fonction de leurs objectifs, de leur profil et des potentialités d'insertion professionnelle ou de poursuite en doctorat. De la somme de temps passé et de l'expérience acquise par les enseignants-chercheurs ces dernières années pour régler ces problèmes devrait facilement émerger des dispositifs réalistes et efficaces.

→ Les finalités de poursuite d'études comme d'insertion professionnelle de la Licence générale doivent être réaffirmées : la préparation à la vie professionnelle est maintenant devenue incontournable et doit être dynamisée. Mais, pour ne citer que celui-ci, le problème des stages

demeure un frein à l'évolution de la formation générale. Il n'y aurait pas assez de places dans les entreprises pour accueillir tous les stagiaires. Alors rappelons ici que la compétence est une action au présent, qu'elle désigne des relations entre des individus et des situations réelles, qu'elle s'acquière quand on s'empare d'une situation pour la transformer ... Donc si les stages sont impossibles pour tout le monde, remplaçons-les, au moins pour une part, par de la pédagogie par projets, efficace à tout point de vue. Cela demande du temps et de l'encadrement : cela devrait donc être pris en compte dans le service des 192ETD (or, les référentiels étudiés récemment lors de l'une de nos journées thématiques ont montré à quel point ce type d'enseignement est sous-évalué voire complètement ignoré).

***Les indicateurs actuels de la réussite ne sont pas adaptés, surtout au niveau des cursus de Licence, sachant que les étudiants entrent et sortent du système à tout moment.***

→ Il faudrait retravailler ces indicateurs en fonction des réalités du terrain et réfléchir à en tirer le meilleur parti. Ces indicateurs sont des outils primordiaux pour développer une ingénierie appropriée : mais il faut qu'ils aient un sens.

***Les facilitateurs de la réussite*** : il n'est pas question pour nous de revenir sur la sélection mais au moins devrions-nous pouvoir mettre en place des dispositifs d'orientation qui s'appuieraient sur des tests de positionnement (puisque l'attestation d'un niveau BAC ne suffit plus) et, en outre, des plateformes qui permettraient de traiter les cas atypiques : les étudiants ne satisfaisant pas aux tests se verraient proposer soit une réorientation, soit une année de mise en cohérence des acquis avec les exigences du programme d'études choisi, conditions pour être en mesure de réussir.

→ La motivation des étudiants est l'un des moteurs de réussite : il faut les rendre acteurs de leur propre réussite en développant leur responsabilisation dans leurs choix d'orientation, dans leur investissement dans leur travail personnel et dans leur comportement d'assiduité, dans leurs choix de poursuite d'études, en toute connaissance de causes. Il faut à la fois les informer et leur redonner confiance. Plusieurs constats sont à considérer. Trop d'étudiants s'inscrivent en Licence par défaut et décrochent rapidement, d'où le travail nécessaire à poursuivre pour l'efficacité de l'orientation et une meilleure gestion des flux de néobacheliers. Le manque d'appétence pour la Licence surtout si, par exemple, elle est devenue trop généraliste et que ses objectifs sont trop flous. Le socle de la Licence doit être large mais pas « fourre-tout », il doit permettre de s'orienter ou de se réorienter sans remettre tout en question, tout en maintenant un bon degré de motivation (et non de découragement) et permettre à l'étudiant de faire des choix vers des disciplines attractives ou en adéquation avec ses objectifs professionnels. Le maintien du niveau des parcs technologiques et informatiques est un éternel problème. Les moyens alloués pour les matériels nécessaires à l'enseignement en travaux pratiques font l'objet chaque année d'âpres discussions. Il n'y a souvent même pas de quoi remplacer les appareils en panne ou obsolètes. C'est particulièrement marqué dans les universités pluridisciplinaires : chacun se rejette la responsabilité de ces financements puisque ce n'est pas prévu de manière récurrente dans les budgets et que nombre de composantes non scientifique et technique ne comprennent pas en quoi c'est primordial. Ces outils sont pourtant indispensables, surtout quand on prétend vouloir développer l'approche par compétences ou la pédagogie par projets. Combien d'universités ou d'UFR disposent de salles de matériel en accès « libre » aux étudiants (avec néanmoins la présence d'un personnel) leur permettant de travailler en autonomie, pour produire des données et faire avancer un projet (aussi simple soit-il) ? Les objectifs des formations en termes de résultats d'apprentissage, de compétences, en termes d'insertion professionnelle, ne sont généralement pas assez explicites. Les modalités d'évaluation ne le sont pas non plus, d'où l'aberration du maintien de la compensation (qui est incompatible avec l'esprit des ECTS). La plupart des contrôles continus n'en sont pas vraiment : ce sont « des partiels », sans aucune démarche pédagogique via un retour sur l'apprentissage. Pourquoi ne pas systématiser la mise en place de chartes ? Commençons par instaurer des

chartes de l'évaluation des acquis d'apprentissage partout et du véritable contrôle continu, qu'il soit intégral ou pas !

**Il faut impérativement instaurer de véritables politiques en faveur de la qualité de la pédagogie. Cela passe par la transformation radicale de notre manière d'enseigner à l'université (et la mise en place de structures d'appui aux enseignants au sein de chaque établissement.)**

La population étudiante a changé, elle est hétérogène au niveau de ses acquis, de ses attentes, de ses besoins, de sa motivation et de ses objectifs. Les modalités pédagogiques reconnues actuellement en France dans le service de 192ETD (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques), en regard du développement de l'accès aux ressources numériques, ne sont dorénavant plus adaptées à l'enseignement universitaire. Le carcan du calcul des 192ETD imposé aux enseignants-chercheurs n'autorise pas la mise en place de réelles innovations pédagogiques. Ceux d'entre nous qui utilise des méthodes de pédagogie actives ont beaucoup de mal à les faire admettre au sein des équipes pédagogiques (quand elles existent...) soumises aux sacrosaintes MCC stéréotypées. **L'application de méthodes actives requiert du temps** de préparation, de réflexion et d'échanges dans le cadre d'une véritable équipe pédagogique. Or, la plupart du temps, les enseignants-chercheurs motivés pour une pédagogie de qualité souffre de « solitude pédagogique ». Pourquoi s'y investir dans la mesure où l'évolution de la carrière repose encore malheureusement exclusivement sur l'activité de recherche ? Que risque-t-on si la pédagogie n'est pas adaptée ? Les jeunes enseignants-chercheurs ne sont pas volontaires ni pour assumer des responsabilités collectives liées à l'enseignement, ni pour s'investir dans la pédagogie de qualité, trop chronophages par rapport à la « rentabilité » et ça peut se comprendre quand ils voient l'évolution de leurs collègues qui se sont investis et dans les tâches collectives et dans la pédagogie.

Il faut changer les mentalités et les règles de calcul des services de « faire bouger les lignes ». Il faut donc faire évoluer le statut de l'enseignant-chercheur. Seule la recherche apparaît comme porteuse de reconnaissance et de prestige ! Nous sommes encore au milieu du gué !

Les activités liées à l'enseignement doivent être évaluées mais cela ne pourra être accepté que si des dispositifs de soutien et d'accompagnement à l'enseignement existent. Cette évaluation ne doit pas être vécue comme une sanction mais comme un levier de progression ou d'une réorientation de son développement professionnel. La France est encore l'un des rares pays occidentaux où la formation permanente, le développement professionnel des enseignants-chercheurs ne compte pas. Quelques formations sont accessibles en recherche (évaluation oblige) mais rien n'est fait pour la pédagogie. Il est à souhaiter que les qualités intrinsèques des individus leur permettent de survivre dans ces conditions d'exercice. Ce n'est souvent pas le cas et quand bien même, ce n'est malheureusement pas suffisant.

Donc comment exiger l'excellence en pédagogie universitaire sans un minimum de formation initiale dans ce domaine et sans une offre de formation permanente cohérente et institutionnalisée ?

Commençons par mettre en place un véritable dossier de pédagogie comme en Belgique ou en Suisse par exemple, comme on le fait pour la recherche, et modifions les critères de recrutement et d'avancement.

Le statut de l'enseignant-chercheur en France est une « curiosité » pour nos pairs étrangers. Ils ont du mal à comprendre pourquoi, malgré l'émergence de certains référentiels des tâches, l'Université actuelle nous impose le non-choix entre la recherche et l'enseignement (et tout le reste ! administration, gestion, animation, vulgarisation, ...), ce qui nous oblige à « zapper » continuellement entre une multitude de tâches (dont l'essentiel relève davantage d'un personnel de niveau secrétaire ou technicien plutôt que d'un niveau enseignant ou chercheur). Dans quel but induire la dégradation des compétences et mettre les individus sous tension ? Qu'attendons-nous pour changer cette situation délétère ? La volonté sur le terrain existe mais

de manière trop disparate et non encouragée par les équipes dirigeantes des universités ni par le Ministère. Tout le monde se rejette la responsabilité de cet état de fait et rien n'avance ! Le CNU n'est pas non plus la solution miracle.

L'association PROMOSCIENCES travaille sur ces thèmes depuis son colloque annuel de 2006 sur les compétences et continuera à le faire au travers des colloques, des journées thématiques et des ateliers qu'elle organise. Mais ce n'est « qu'une goutte d'eau dans l'océan »...

Bien d'autres points sont à traiter : par exemple, travailler sur le ratio BIATSS/enseignant-chercheur (il est de 0,8 en France contre 1,5 à 2,5 dans les autres pays européens !). Et enfin, 1000 postes prévus pour la Licence ? Il en faudrait 1/3 en BIATSS, 1/3 en PRAG et 1/3 en MCF.